



# Section européenne André Argouges



**LYCÉE  
ARGOUGES  
GRENOBLE**

# À qui s'adresse-t-elle?

- La section européenne s'adresse aux élèves de 3ème qui aiment l'anglais, qui sont curieux et motivés, et prêts à ajouter 2 heures supplémentaires de cours, en anglais (of course!) dans leur emploi du temps pendant leurs trois prochaines années de lycée.
- La section européenne privilégie la maîtrise de l'oral : les élèves doivent donc avoir envie de parler anglais. Ils doivent aussi être prêts à travailler différemment et à s'investir dans les projets proposés par les professeurs.
- Les candidats doivent avoir validé le niveau d'anglais attendu en fin de troisième (selon les textes officiels, le niveau doit "tendre vers B1", avec B1 validé dans au moins deux activités langagières).

# Quels enseignements?

- En plus de leur emploi du temps normal, les élèves de section européenne suivent :
  - une heure d'anglais supplémentaire,
  - une heure de DNL (Discipline Non Linguistique).
- Au lycée Argouges, la discipline de DNL est l'histoire-géographie. Il faut donc avoir un intérêt pour cette matière si l'on s'engage en Section Européenne.

# L'examen terminal

- Pour obtenir la mention européenne au baccalauréat, il faut avoir une moyenne de 12/20 en anglais et avoir eu une note supérieure ou égale à 10/20 à l'épreuve orale de DNL.
- Cet oral, qui a lieu en fin d'année de Terminale, se passe en présence d'un jury de deux professeurs : un professeur d'anglais et un professeur de DNL. L'oral dure 20 minutes et l'élève doit s'exprimer sur un document de DNL (qu'il aura préparé pendant 20 minutes) et ensuite échanger avec le jury.



**CAMBRIDGE ENGLISH**  
Language Assessment

## Cambridge English Certificate (CEC)

L'inscription en section européenne vous donne le droit de passer gratuitement la certification Cambridge en fin d'année de Terminale. Cette certification, qui évalue toutes les activités langagières, vous permet d'attester d'un niveau B1, B2, ou C1.



**LYCÉE  
ARGOUGES  
GRENOBLE**

# Comment intégrer la section?

Liste des documents à fournir :

- ✓ Dossier de candidature (à télécharger dans la rubrique)
- ✓ Une lettre de motivation, en anglais où vous expliquez pourquoi vous voulez intégrer cette section.
- ✓ Les 3 bulletins de 3e (le dernier bulletin peut être envoyé indépendamment à [euro@argouges.fr](mailto:euro@argouges.fr) après le 24 juin si le conseil de classe se tient tardivement)
- ✓ Une copie des résultats d'Ev@lang

—> Ces documents seront à remettre au lycée par poste jusqu'au jeudi 24 juin 2024.

!! Si Argouges n'est pas votre lycée de secteur, vous pouvez faire une demande de dérogation (cf. annexe 12 du guide Affelnet ), mais l'option n'est pas dérogatoire. En cas de refus de votre établissement ou de refus d'Affelnet, contactez le lycée après la procédure d'affectation pour connaître la démarche à suivre.

## Liens utiles

<https://eduscol.education.fr/681/apprendre-en-langue-vivante-selo-et-dnl-hors-selo>

<https://eduscol.education.fr/1441/certifications-en-langues-vivantes-etrangeres>



**LYCÉE  
ARGOUGES  
GRENOBLE**